

**ARRETE N°2024-1691 du 27 septembre 2024**

**LISTE D'APTITUDE  
AU GRADE DE TECHNICIEN  
AU TITRE DE LA  
PROMOTION INTERNE 2024**

Le Maire de la Ville de Saint-Nazaire,

VU le code général de la fonction publique

VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier des techniciens territoriaux ;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

VU la délibération du 18 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion ;

**ARRETE :**

**ARTICLE 1** – Sont inscrits sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au grade de technicien :

- PAGEAUD Ludovic
- PILOQUET Laurent

**ARTICLE 2** – La présente liste d'aptitude, établie avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2024, a une validité de 2 ans renouvelable deux fois, sur demande du fonctionnaire inscrit, un mois avant le terme de la validité de la liste :

- première réinscription à l'issue de deux années d'inscription : pour une 3<sup>ème</sup> année
- deuxième réinscription à l'issue de trois années d'inscription : pour la 4<sup>ème</sup> année.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté sera transmis pour publicité au centre de gestion de Loire-Atlantique.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

**ARTICLE 5** – Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, sis 6 allée de l'île Gloriette B.P. 24111, F-44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut aussi être saisi, dans ce même délai, par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Saint-Nazaire, le 27 septembre 2024,



Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée,  
Céline PAILLARD.